



Union pour Courdimanche

SPLA, nous avons voté contre ...

Au cours du conseil municipal du 24 septembre 2009, Mme le maire a présenté au vote l'entrée de notre commune dans le capital d'une nouvelle institution : la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement de l'agglomération de Cergy-Pontoise).

Mais entrer dans le capital d'une Société, c'est s'engager à adhérer à ses statuts. Or, adhérer à ceux de la SPLA c'est accepter :

- "Préambule" : la suppression de la mise en concurrence des appels d'offre (autrement dit, plus aucune transparence sur les compétences et les coûts).
- "article 2- Objet" : la réalisation, pour le compte des actionnaires et sur leur territoire, de toute opération d'aménagement, entendue au sens du code de l'urbanisme (ces opérations couvrent notamment les projets urbains et la politique locale de l'habitat).
- "article 18" : la possibilité d'attribuer des jetons de

présence (forme d'honoraires) aux administrateurs, voire des rémunérations exceptionnelles qui, elles, incluent les représentants des collectivités territoriales.



Cergy aujourd'hui...
Courdimanche demain ?

Des nouveautés qui ne vont pas dans le sens d'une meilleure gestion à nos yeux.

Courdimanche sera actionnaire à hauteur de 2 actions, soit 0,008%, alors que le capital détenu par la Communauté d'agglomération se monte à 88,3% avec 15 sièges sur 18 au Conseil d'Administration. Le nombre de voix étant proportionnel au nombre d'actions détenues, c'est dire la marge d'intervention de notre commune face aux décisions

votées lors des assemblées générales...

Notre ville soumise pieds et poings liés aux décisions de l'agglomération en matière d'urbanisation?

Nous y sommes opposés. Mais, bien sûr, Mme le maire et ses conseillers socialistes ayant voté "pour", ce que nous avons toujours craint et dénoncé durant la campagne des élections municipales se met en place : l'avenir et l'identité de notre commune sont désormais livrés au bon vouloir des décideurs de l'agglomération.

Pour mémoire : Le Président de l'agglomération et le maire de Cergy (les 3 Cergy, dont "le Haut"...) ne sont qu'une seule et même personne.

EN BREF

La droite est de nouveau majoritaire au Conseil général du Val d'Oise :

lors de l'élection cantonale partielle du 27 septembre 2009 à Argenteuil Est, 59 % des électeurs se sont prononcés pour le candidat UVO. La candidate de gauche a perdu son siège.

ÉDITORIAL

Les élus de la minorité d'opposition à l'équipe majoritaire socialiste de Courdimanche n'ont renoncé ni à leurs idées, ni à leurs valeurs, ni à représenter les courdimanchois qui leur font confiance.

Mais critiquer avant même de laisser à Mme Jaouën et à son équipe le temps nécessaire à l'apprentissage du terrain et des dossiers n'aurait pas été juste.

Durant ces derniers 18 mois, nous avons donc observé, participé autant que Mme le maire nous le permettait, et réfléchi.

"Union pour Courdimanche" est un nouveau groupe constitué de cinq des six élus de l'opposition au Conseil Municipal.

Nous avons créé un site Internet et une association, afin de rassembler tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le mode opératoire du groupe majoritaire et ne partagent pas ses objectifs.

Notre volonté est de bâtir avec eux une équipe de proximité afin de défendre les intérêts, l'image et l'identité de Courdimanche qui, depuis 18 mois, sont trop souvent gérés au seul niveau des apparences et/ou du provisoire.

« Démocratie »

A Courdimanche, elle se veut même "participative".

Oui. Mais à condition toutefois d'en exclure les élus de l'opposition.

Et puisque les élus sont, par définition, les représentants et les tenants de la démocratie, on s'interroge légitimement sur ce que Mme Jaouën nomme "démocratie"...

Car de nos jours, de nombreuses décisions sont prises sans être soumises au vote du conseil municipal et sans la moindre consultation des élus de l'opposition.

Quelques exemples :

- Via le site de la mairie, nous apprenons la construction prochaine d'un centre technique municipal dans le quartier des Alouettes. Ah bon !

- Via la bouche à oreille, nous apprenons en décembre dernier que le repas de Noël des anciens avait eu lieu. Des anciens qui se sont étonnés de notre absence. Mais nous n'étions pas plus informés qu'invités.

- Via la rumeur publique, nous apprenons en juin dernier qu'un avant-projet d'une Maison de l'éducation, des loisirs et de la culture avait été

présenté aux associations. Dont acte. Nous attendons toujours d'être conviés à une concertation.

Ou bien alors ce sont des commissions qui, allez savoir pourquoi, ne se réunissent qu'une fois par an, tels le cadre de vie, la vie locale et la vie scolaire. Des sujets sur lesquels la majorité socialiste préférerait, là aussi, éviter la concertation ?

Ou bien encore ce sont des projets dont les suites sont traitées de manière si

confidentielle que nous n'en entendons jamais parler : l'urbanisation prévue au village, à la frontière de Cergy le Haut et aux Alouettes, par exemple.

Mais lorsque l'on sait que le maire, lors du conseil municipal du 5 février 2009, a publiquement déclaré à propos des élus de l'opposition qu'ils "devaient faire leur deuil de leur position d'élus car ils n'étaient plus élus"... on comprend mieux comment fonctionne, dans son esprit, le concept de démocratie.

Le maire habilité à distribuer ses faveurs

Le 14 mai 2009, les conseillers municipaux de la majorité socialiste ont voté la modification de l'attribution des indemnités versées à certains agents territoriaux à l'occasion du temps consacré aux consultations électorales.

Dorénavant, Mme le maire peut à sa guise allouer à un seul de ses collaborateurs "cadre A" et pour une seule journée électorale, l'intégralité de l'indemnité forfaitaire disponible,

soit 2 129 €. Ou bien encore le double pour un scrutin à 2 tours, soit 4 259 €.

Que Mme le maire use ou n'use pas de cette prérogative digne de temps que l'on croyait révolus, reste que "le fait du prince" est aujourd'hui possible à Courdimanche.

Ndlr : Mme le Maire a refusé notre proposition de plafonner cette indemnité à un montant inférieur.

La reine Maire et ses ruches à 50 000 €

Des ruches? Une mode. Certes fondée et riche d'heureuses conséquences mais une mode tout de même.

On a beaucoup discoursu et écrit sur l'esprit d'innovation de la municipalité socialiste de notre commune. Sauf que ...

Courdimanche est loin, très loin d'être novatrice en matière de ruches. D'autres collectivités locales y ont pensé et l'ont fait avant ou parallèlement à nous :

Blois, Roncq, l'Île d'Ouessant, Angoulême, Besançon, Arras, Lille, Montpellier, St Mandé, l'Île de France sur différentes bases de loisirs, le département de l'Ain, les régions Rhône-Alpes, Nord - Pas-de-Calais et Bourgogne, etc.

Sécurité et statistiques

Pour faire baisser les statistiques sur la sécurité / délinquance, il suffit d'inciter les victimes à se contenter de déposer une main courante : elles ne sont pas comptabilisées dans les statistiques de la délinquance.

Moyennant quoi nous avons eu droit à des statistiques en baisse lors du dernier conseil municipal du 24 septembre 2009.

Qu'en pensent les courdimanchois qui sont de plus en plus souvent confrontés à des tentatives de cambriolage, des braquages, et même, cet été dans le secteur du Golf, de mystérieux départs

de feu ?

Qu'en pensent les courdimanchois qui, au petit matin, retrouvent de plus en plus souvent leur voiture fracturée, endommagée, pillée ou taguée ?

Conversation avec un gendarme en train de faire un constat courant fin septembre dernier dans le parking de la mairie :

- Visiteur : "Encore une voiture vandalisée !"

- Gendarme : "Oh, si seulement il n'y en avait qu'une ma bonne dame" !!!

La vérité telle qu'aujourd'hui vécue par

les courdimanchois n'a pas grand-chose à voir avec l'optimisme béat des statistiques qui nous sont servies.

Et si l'on y ajoute celles de Cergy-le Haut dont la proximité a sans doute beaucoup à voir avec la sécurité de notre propre commune, le constat devient alarmant : 80,95 % d'augmentation de vols avec effraction y ont été recensés, sans compter les braquages ni le vandalisme.

La politique socialiste en matière de sécurité donnerait-elle des ailes à la délinquance ? Il est permis de le craindre.

NOTA BENE

Coût des 6 ruches à Courdimanche : 50 000 € sur 4 ans.

Faut-il y ajouter –pour ce qui est de cette année– le coût des voyages à Montpellier de certains de nos élus majoritaires pour se rendre à APIMONDIA?

Cela, nous l'ignorons...

REJOIGNEZ-NOUS



Pour plus d'infos, pour nous rencontrer, nous soutenir ou adhérer à notre association contactez nous : contact @unionpourcourdimanche.fr

06 04 13 35 36

Antoine Vandaële, Christian Taxil, Bénédicte Deren, Régis Genet et Joëlle Collet (de gauche à droite)

Courdimanche, une ville devenue sale ?

Depuis quelque temps, chacun constate que la propreté et l'entretien des espaces verts de notre commune laissent à désirer.

Entre deux passages du préposé à l'entretien, les papiers de toute sorte jonchent les rues



pendant plusieurs jours.

N'étant pas vidées suffisamment souvent, les

poubelles débordent et se répandent .

Les abords des abribus tant dans les quartiers du village que dans ceux de Sainte Apolline sont constamment souillés par des bouteilles, des canettes et des papiers sales.

Les espaces verts ne sont plus - ou peu- entretenus, les branches débordent sur les chemins de la coulée verte, les plates-bandes sont envahies de mauvaises herbes. La qualité des sacs poubelles fournis cette année a été considérablement dégradée : les sacs sont si fins que les animaux (chats, corbeaux, renards...) se font une joie de les percer et d'en

répandre le contenu sur la chaussée : la commune est donc parsemée d'ordures les



jours de ramassage des poubelles !

La municipalité nous parle à longueur de temps de développement durable mais sur le terrain nous observons